



## SOMMAIRE

1. Approbation
2. Situation accidents
3. Règlement des associations
4. Location du MCR 180 R
5. Mutualisation CRVV
6. Activité Hangar Chambley
7. Outil Gestion des Epaves
8. Treuils
9. Questions diverses

### Présents

JACQUES BULOIS  
Christian BON  
Georges CHEVALET  
GERARD CHIOCCI  
Michel CRUETTE  
HUBERT DELCROIX  
Christian LECUYER  
Gérard LESCASSE  
Daniel PERCIAUX

### Invité absent excusé

Daniel GAIME  
Marcel JUILLOT

### Absent excusé:

Pierre ALBERTINI  
JEAN-PIERRE COLLE  
Bernard GUILLEMIN

## 1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Le CONSEIL après quelques mises au point approuve le compte rendu de la réunion du 13 septembre dernier.

## 2. SITUATION ACCIDENTS

Nous avons enregistré à ce jour 45 incidents / accidents qui ont causé la disparition de 10 pilotes dont 5 français. 26 de ses enregistrements concerne l'ANEPVV. Le nombre d'accidents ainsi que les indemnisations sont en baisse au niveau de l'ANEPVV.

Les accidents « treuil » pourraient être le résultat de la double culture Remorquage / Treuillage. La préparation machine et pilote sont primordiales. La rapidité du départ au treuil, si l'aile tombe, la main sur la poignée de largage est obligatoire avant le « tendu ».

Un rappel est à poursuivre sur l'emport des minis caméras ou Smartphones.

## 3. REGLEMENT DES ASSOCIATIONS

Cette année 2013, avec sa saison difficile, semble engendrer des retards de paiement dans nombre d'associations, y compris les plus importantes. Nous enregistrons un déficit de paiement de 173 104 € à ce jour. Le taux de recouvrement n'est donc que de 86,60%. 7,78% des associations n'ont réglé que partiellement et 5,39% des clubs n'ont strictement rien réglé dans l'année.

## 4. LA LOCATION DU MCR 180R

Le MCR 180 R n'est désormais plus à la location pour la saison 2014.

Le CONSEIL d'Administration est très favorable à la mise en location vente cet avion.

La prévision d'utilisation 2014 en attente d'accord définitif du projet avec la FFVV et une mise en place au CNVV.

En préambule, le Conseil évoque le positionnement géographique à Vinon ne répondant pas aux nécessités des associations généralement demandeurs pour les championnats. Les difficultés opérationnelles liées aux différentes avaries (tringleries de commande d'ailerons, tringleriez de gouverne de symétrie), au fait de ne pas être utilisé dans un cadre structuré. La nécessité de former des pilotes sur cet aéronef.

L'avion était inscrit à l'ANEPVV, en casse pour 180 000 €.

## 5. MUTUALISATION DES CRVV

L'étude portant sur la mutualisation des participations accident de l'ensemble des Comités Régionaux et des Comités Départementaux est validée.

## 6. ACTIVITE DU HANGAR DE CHAMBLEY

Le Conseil Régional de Lorraine nous adresse un courrier nous demandant d'élaborer un projet d'activités autour du Vol à Voile. Le Conseil est conscient des difficultés du site ainsi que du CRVV Lorraine. Le Vol à Voile ne répond pas aux souhaits du Gestionnaire Lorrain. L'ANEPVV n'a pas pour objet d'organiser l'activité Vol à Voile.

## 7. OUTIL DE GESTION DES EPAVES

Le logiciel de Gérard Chiocci est prêt à l'emploi.  
Un ensemble de données listées par Jacques Bulois sera transmis et intégré.  
Un mode d'emploi sera adressé à chaque administrateur avec un code d'accès.

## 8. TREUIL

Une réflexion porte sur la création d'un compte Treuil accident spécifique.  
Actuellement 11 treuils sont inscrits en prévoyance.  
Hubert Delcroix se charge d'une recherche auprès des assureurs.

## 9. QUESTIONS DIVERSES

### ***Achat groupé de parachutes de sauvetage***

Suite au courrier fédéral lançant une recherche de clubs candidats à un achat groupé de parachutes de sauvetage nous attendons les retours d'intentions.  
Plusieurs actions de ce type ont été menées et l'ANEPVV a fait des propositions d'utilisation des réserves des associations pour favoriser ces achats. Cette action n'a pas été retenue.

### ***Regelcoitage***

Le mode de fonctionnement de ce compte est à revoir.  
Actuellement 64 planeurs inscrits.  
L'ouverture d'un compte spécifique n'est pas retenue.  
Michel Cruette étudie une nouvelle formule.

### ***Aide financière aux associations***

La FFVV a modifié la durée des aides financières consenties à 10 ans avec un taux à 4%. Actuellement les aides financières accordées par l'ANEPVV sont limitées à 5 ans avec un taux de 4%. Le Conseil adopte la durée des aides financières à 10 ans maximum avec hypothèque sur le matériel volant.  
Une réflexion est en cours pour abaisser le taux à 3%.

### ***Renouvellement des Administrateurs***

Les administrateurs sortants lors de l'Assemblée Générale 2014 :  
Christian Bon, Hubert Delcroix, Daniel Perciaux.  
Un administrateur est démissionnaire : Bernard Guillemin.  
Les candidatures doivent être adresser au siège de l'ANEPVV, 29, rue de SEVRES, 75006 PARIS.  
Rappelons l'article 4.6 du règlement intérieur : "**Les candidats au CONSEIL d'Administration de l'ANEPVV sont présentés par leurs clubs respectifs dont le CONSEIL d'Administration à approuvé la candidature.**"

### ***Demande d'aide financière***

Tours le Louroux sollicite une aide financière de 28000€ pour l'achat d'un planeur.  
Demande accordée avec hypothèque sur le Discus.

### ***Siège social***

Devant la charge de plus en plus lourde de la location, la réflexion du déplacement du siège est discutée. L'ANEPVV participe au locatif à hauteur de 40%, la FFVV pour 60%. Notre Président suit du dossier avec la FFVV pour une nouvelle place dans le Grand Paris.

**La prochaine réunion du CONSEIL se tiendra le 21 février 2014 à 9h30 rue de Sèvres.**

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés la séance est levée vers 13h30.

Rédacteur Daniel Perciaux  
Secrétaire Général Adjoint